

LEXIQUE DU BAROMÈTRE DE L'ÉGALITÉ EN GENDARMERIE

A

Âge

Il s'agit de l'âge révolu de l'individu, donc calculé au 31/12 de l'année considérée par rapport à la date de naissance.

Âge moyen

La moyenne d'âge est calculée à partir de l'âge révolu.

Ancienneté moyenne de service

La durée moyenne d'ancienneté en service militaire est calculée sur une population de référence dont on additionne la durée de service exprimée en années et mois (ancienneté gendarmerie + services militaires), puis que l'on divise par le nombre de cette population. Elle est exprimée en année et mois.

C

Corps

Le corps est l'unité de base de la gestion de la carrière des fonctionnaires et des militaires. Les corps regroupent les fonctionnaires qui ont vocation à occuper les mêmes emplois. Les fonctionnaires d'un corps donné sont tous soumis à même texte statutaire (statut particulier). Tout fonctionnaire appartient à un corps et est titulaire d'un grade.

Quatre corps sont représentés dans les visualisations du baromètre de l'OGED:

- **Officier:** regroupe les corps des officiers de gendarmerie (OG) et officiers du corps technique et administratif de la gendarmerie (OCTA);
- **Sous-officier de gendarmerie (SOG);**
- **Sous-officier du corps technique et administratif de la gendarmerie (SOCSTAGN);**
- **Volontaires (VOL).**

G

Grade

Sauf exception, les corps sont subdivisés en plusieurs grades : un grade initial (ou grade de base) et un ou plusieurs grades d'avancement.

Le grade indique le rang occupé dans la hiérarchie militaire et ouvre droit au commandement. Il est, en général, lié à un emploi particulier, mais le développement des états-majors et des services a amené la création de postes d'officiers et de sous-officiers sans troupe portant parfois une appellation spécifique.

Les grades peuvent varier selon les corps.

O

Officier du corps technique et administratif de la gendarmerie (OCTA)

Officiers appelés à occuper un poste de conception, de direction et d'encadrement ainsi que de contrôle et d'expertise dans les domaines de l'administration, des finances, du droit, du conseil et de l'audit ainsi qu'en matière environnementale et logistique. Ils sont recrutés sur concours ou sur titre, par la voie directe, semi-directe, ou issus du rang. Contractuels ou de carrière, le corps des OCTA est composé de militaires du grade d'aspirant à celui de général d'armée.

Les grades des officiers du corps technique et administratif:

- Officier général (OGX ou GAL)
- Colonel (COL)
- Lieutenant-colonel (LCL)
- Commandant (CDT)
- Capitaine (CNE)
- Lieutenant (LTN)
- Sous-lieutenant (SLT)
- Aspirant (ASP)

Principal texte régissant le corps des officiers du corps technique et administratif:

- [Décret n° 2012-1456 du 24 décembre 2012 portant statut particulier des officiers du corps technique et administratif de la gendarmerie nationale;](#)

Officier de gendarmerie (OG)

Officiers du grade de sous-lieutenant à celui de maréchal, autres que les OCTA et dont le recrutement peut-être direct (recrutements externes : universitaire, scientifique, sur titres – grandes écoles – officiers des armes – cat A), et interne (semi-direct, rang) pour les recrutements de carrière, ou officiers sous contrat et officiers commissionnés pour les recrutements contractuels. Officiers appelés à occuper des fonctions d'encadrement, de conception, de direction, de contrôle ou d'expertise pour commander les formations de la GN et en assumer la responsabilité opérationnelle dans les domaines de la défense et de la sécurité.

Les grades du corps des officiers de gendarmerie:

- Officier général (OGX ou GAL)
- Colonel (COL)
- Lieutenant-colonel (LCL)
- Chef-d'escadron (CEN)
- Capitaine (CNE)
- Lieutenant (LTN)
- Sous-lieutenant (SLT)
- Aspirant (ASP)

Les principaux textes régissant le corps des officiers de gendarmerie:

- [Article L4132-3 du code de la Défense;](#)
- [Décret n° 2008-946 du 12 septembre 2008 portant statut particulier du corps des officiers de gendarmerie;](#)

S

Sous-officier du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie (SOCSTAGN)

Corps de militaires spécialistes qualifiés dans le soutien opérationnel des unités de la gendarmerie, du grade de soldat (élève CSTAGN a le statut de militaire du rang) à celui de major. Ils peuvent être sous contrat ou de carrière.

Les grades de sous-officier du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie:

- Major (MJR ou MAJ);
- Adjudant-chef (ADC);

- Adjudant (ADJ);
- Maréchal des logis-Chef (MDC);
- Maréchal des logis (MDL);
- Soldat (SDT).

Principal texte régissant le corps des sous-officier du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie:

- [Décret n° 2008-953 du 12 septembre 2008 portant statut particulier des corps de sous-officiers et officiers mariniers de carrière des armées et du soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale](#)

Sous-officier de gendarmerie (SOG)

Le corps des sous-officiers de gendarmerie est constitué des militaires du grade d'élève gendarme à celui de major. Ils exercent en étant sous contrat ou de carrière. Investi d'une mission de sécurité et de paix publiques, appelé à agir aussi bien dans le champ de la police judiciaire que dans celui du maintien de l'ordre ou de l'action militaire, un sous-officier de gendarmerie occupe des métiers très divers.

Les grades de sous-officier de gendarmerie:

- Major (MJR ou MAJ);
- Adjudant-chef (ADC);
- Adjudant (ADJ);
- Maréchal des logis-Chef (MDC);
- Gendarme (GND);
- Élève-gendarme (EG).

Principal texte régissant les sous-officier de gendarmerie:

- [Décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie.](#)

V

Volontaires (VOL)

Personnel militaire agent de police judiciaire adjoint ou recruté au titre d'un emploi particulier (plus orienté vers le soutien) sous contrat d'une durée max de 6 ans.